

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

37557

Déclaration de Maladie : N° P19-0004040

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1384 Société : RAM

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Red Khamlichi Date de naissance : 01-01-51

Adresse : 10 escales 14 Tranche 07/2 Benhoushi - CASA 12102

Tél. : 0602154142 Total des frais engagés : 3934,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. YAKOUBI Abdellah
Ophtalmologiste
1, Bd Mohamed Ben Ahmed
El Abdi, 2ème Etage Bernoussi
Casablanca - Tél : 05 22 75 22 23

Date de consultation : 07/08/2020

Nom et prénom du malade : FARICI FATIMA Age : 1974

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Nice de refroidissement syndrome sec accès

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/06/20	G2		4250DH	Dr. YOUSSEF BEN AHMED Ophtalmologist 1, Bd Mohammadi El Aboï, 2ème étage Bernoussi Casablanca - Tel. : 06 22 75 23 2

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	7-3-2020	8400 INPI 092053263

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

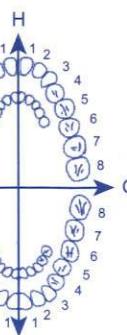
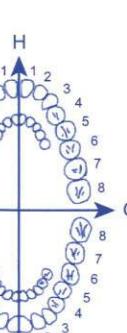
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE AMAL 2 ^e étage Mohamed Amal Benoussri-Casablanca +212 522 75 55 05	11/08/20					3600,-

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$\begin{array}{c c} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & \hline B & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array}$			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
	*			DATE DU DEVIS
	*			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. YAKOUTI Abdelkhalek

Ophtalmologiste

Spécialiste de la chirurgie

et des Maladies des yeux

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voie lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Ancien Médecin Ophtalmologiste à l'Hôpital 20 Aout

Ancien Médecin Ophtalmologiste à l'Hôpital Al Mansour

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie



الدكتور الياقوت عبد الخالق

أخصائي في جراحة وأمراض العيون

جلالة - ضغط العين - المحول

مسالك الدمعية أخفيوكرافيا

الليزر - العدسات اللاصقة

جراحة عيوب البصر

طبيب العيون سابقًا مستشفى 20 غشت

طبيب العيون مستشفى المنصور

عضو في الهيئة الفرنسية لاطباء العيون

لا نغير تاريخ الفحص ولا التاريخ الموجود على أوراق التعاضدية

07 août 2020
الدار البيضاء في :

Mme FARICI Fatima



NAABA 4.9% : collyre

1 goutte 2 ou 3 fois / jour, les deux yeux

NAABA 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Dr. YAKOUTI Abdelkhalek
Ophtalmologiste
Bd. Mohamed Ben Ahmed
El Abdi, 2ème Etage, Sidi Bernoussi
Casablanca - Tel. : 05 22 75 23 23

1، شارع محمد بن أحمد العبدى - الطابق الثانى - سيدى البرنوصى - الدار البيضاء

1, Bd. Mohamed Ben Ahmed El Abdi - 2^{ème} Etage - Sidi Bernoussi - CASABLANCA

الهاتف : 05 22 75 22 - 05 22 75 23 23

Dr. YAKOUTI Abdelkhalek

Ophthalmologiste

Spécialiste de la chirurgie
et des Maladies des yeux

Cataracte - Glaucome - Strabisme
Voie lacrymales - Angiographie
Laser - Lentilles de Contact...

Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'Hôpital 20 Aout
Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'Hôpital Al Mansour
Membre de la Société Française d'Ophthalmologie



الدكتور الياقوتى عبر الحال

أخصائى في جراحة وأمراض العيون

جلالة - ضغط العين - الحول
مسالك الدموع أخيوكرافيا
الليزر - العدسات اللاصقة
جراحة عيوب البصر

طبيب العيون سابق مستشفى 20 غشت
طبيب العيون مستشفى المنصور
عضو في الهيئة الفرنسية لاطباء العيون

لا نغير تاريخ الفحص ولا التاريخ الموجود على أوراق التعاضدية

07 août 2020

الدار البيضاء في :

Mme FARICI Fatima

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs

Organiques Antireflets, Amincis, Transition

VL :

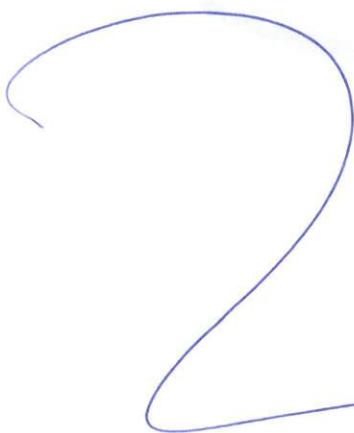
$$OD = \text{Plan} (-0.75 \text{ à } 50^\circ)$$

$$OG = \text{Plan} (-0.50 \text{ à } 135^\circ)$$

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

$$ODG = \text{Add} : +1.75$$



Dr. YAKOUTI Abdellkhalak
Ophthalmologiste
Bd Mohamed Ben Ahmed
H 1000, 2ème Etage Bernoussi
Casablanca Tél.: 05 22 75 23 33

OPTIQUE AMA.
Bentah Mohamed
t 1163 Amali Bernoussi-Casab.
Tél 05 22 75 55 00

1، شارع محمد بن أحمد العبدى - الطابق الثانى - سيدى برنوسي - الدار البيضاء

1, Bd. Mohamed Ben Ahmed El Abdi - 2^{ème} Etage - Sidi Bernoussi - CASABLANCA

الهاتف : 05 22 75 22 22 - 05 22 75 23 23

نظارات أمال

OPTIQUE AMAL

Rue 24 N° 63 Amal 1

Bernoussi Casablanca

Tél : 06 20 19 27 89

Patente : 31602814

M : FARIDA FAHIMA Doit

N° de nomenclature	Vision de Loin	Vision de Prés	Double Foyer	Supplément
Correspondants à la Prescription du	O.D.	(O.D à 50)	O.D	
Docteur :	YAKOUTI	(-0.50 à 130)		

FOURNITURES

2 Montures	Metalique	1200,00
Verres	ORGANIQUE Photochromant REFLET	1400,00
	ORGANIQUE PCV	1000,00
	TOTAL	3600,00

Arrêté la Présente Facture à la Somme de :

Trois mille six cent Dirhams
RC. 723120 - I.C.E. 00080458600009

OPTIQUE AMAL
S. Benali Mohamed
31602814
Amal Bernoussi - Casablanca